

Nouveaux quartiers prioritaires de l'Oise : 18 quartiers comptant 72 000 habitants

La Picardie présente une géographie prioritaire de la ville relativement conséquente avec 23 communes concernées contre 20 auparavant, représentant 44 quartiers prioritaires et plus de 148 000 habitants, soit près de 7,8 % de la population régionale.

L'Oise compte 18 nouveaux quartiers prioritaires de la politique de la ville, répartis au sein des principales agglomérations de l'Oise. En 2011, 72 000 habitants y résident, soit 9 % de la population du département. La taille moyenne et les revenus des habitants des quartiers prioritaires du département se situent dans la tendance nationale. L'écart de revenus entre les quartiers prioritaires et les agglomérations englobantes apparaît plus marqué dans l'Oise, département plutôt aisé. Les difficultés sociales des habitants des quartiers sont multiples, notamment en termes d'accès au marché du travail ou d'habitat.

Martial Maillard, Gwénaëlle Rimajou, Insee

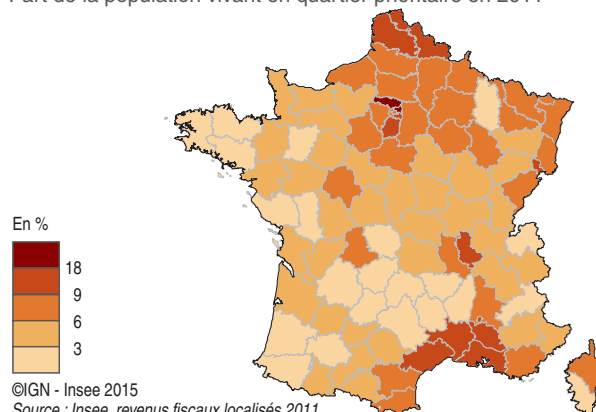
Dans le cadre de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, les décrets du 30 décembre 2014 recentrent la géographie prioritaire sur les 1 294 quartiers les plus en difficulté au plan national, afin d'y concentrer les moyens publics. Cet état des lieux initial est la première pierre du dispositif de suivi et d'évaluation des politiques publiques en faveur des quartiers de la politique de la ville.

9 % de la population isarienne vit dans un quartier prioritaire

Dans l'Oise, les 18 quartiers prioritaires de la politique de la ville, définis fin 2014, comptent 72 300 habitants, soit 9 % de la population du département. Cette proportion place l'Oise au 13^e rang des 96 départements métropolitains (figure 1). En France métropolitaine, 8 % de la population vit dans un quartier prioritaire, contre 7 % dans l'Aisne, 6,5 % dans la Somme et 7,8 % en Picardie.

1 Une proportion d'habitants en quartier prioritaire plus élevée dans le Nord-Est et le Sud de la France

Part de la population vivant en quartier prioritaire en 2011



La taille moyenne des quartiers prioritaires isariens est proche de son niveau national avec respectivement 4 000 et 3 800 habitants (figure 2). Seuls six quartiers sur 18 hébergent moins de 2 000 habitants, tandis que le quartier Argentine à Beauvais atteint 9 300 habitants (figure 3). Avec 21 000 habitants, celui des Hauts de Creil est le 22^e quartier prioritaire le plus peuplé de métropole.

Des revenus dans la moyenne nationale des quartiers prioritaires

Proche de 19 800 euros par unité de consommation (UC) sur l'ensemble de la population de l'Oise (19 200 euros au niveau national), le revenu fiscal médian (définitions) est inférieur à 9 000 euros dans quatre quartiers et compris entre 9 000 et 11 000 euros dans 14 quartiers. Comme dans l'ensemble des quartiers métropolitains, 29 % des habitants de ceux de l'Oise vivent sous le seuil de bas revenus (définitions).

Le quartier dont les habitants disposent du revenu le plus modeste est le quartier Mont Siméon à Noyon, où la moitié des habitants a un revenu inférieur à 7 140 euros par UC. Avec un revenu médian de 11 070 euros par UC, le quartier La Victoire à Compiègne est le moins en difficulté de l'Oise parmi ceux relevant de la géographie prioritaire.

Un accès difficile au marché du travail

Les faibles revenus des habitants des quartiers prioritaires découlent largement des difficultés qu'ils rencontrent sur le marché du travail. En moyenne, en 2010, 29 % de la population active des quartiers est au chômage, contre 12,5 % de l'ensemble des actifs de l'Oise. Le chômage des quartiers est aussi plus souvent de longue durée.

Par ailleurs, quand ils occupent un emploi, les actifs des quartiers sont plus fréquemment non diplômés. C'est le cas de 32 % d'entre eux, proportion double de la moyenne départementale. Cette situation est

2 Des tailles de quartiers prioritaires dans la moyenne nationale dans l'Oise

Population dans les quartiers prioritaires de l'Oise selon l'EPCI d'appartenance en 2011

	Quartiers prioritaires			Ensemble du territoire
	Quartiers prioritaires	Habitants vivant dans un quartier prioritaire	Population moyenne des quartiers prioritaires	Part de la population vivant dans un quartier prioritaire %
	Nombre	Nombre	Nombre	%
CA Creilloise	5	33 052	6 610	45,4
CA du Beauvaisis	3	17 634	5 878	22,3
CA de la Région de Compiègne	3	9 711	3 237	14,3
CC des Sablons	1	3 272	3 272	9,3
CC du Pays Noyonnais	2	2 917	1 459	8,9
CC du Pays de Valois	1	1 960	1 960	3,6
CC des Pays d'Oise et d'Halatte	1	1 371	1 371	4,0
CC du Clermontois	1	1 320	1 320	4,8
CC du Liancourtois	1	1 092	1 092	4,9
Département de l'Aisne	17	39 091	2 299	7,2
Département de l'Oise	18	72 329	4 018	8,9
Département de la Somme	9	36 419	4 047	6,5
Région Picardie	44	147 839	3 360	7,8
France métropolitaine	1 294	4 907 561	3 792	7,8

Source : Insee, revenus fiscaux localisés 2011

doublement pénalisante : en matière de salaires, mais aussi de réinsertion professionnelle en cas de perte d'emploi. Les résidents des quartiers occupent également davantage des emplois précaires et à temps partiel (respectivement 22 % et 21 %), moins rémunérateurs.

Des conséquences sur les conditions de vie

Les difficultés des habitants des quartiers prioritaires se traduisent dans leurs conditions de vie, et notamment de logement : 91 % d'entre eux sont locataires contre 33 % de l'ensemble des Isariens, et plus particulièrement locataires du parc social (79 % contre 18 %). Ils sont aussi 29 % à vivre au sein d'un ménage ne possédant pas de voiture. Enfin, les difficultés sont également liées à la composition familiale : 20 % de ces personnes appartiennent à une famille monoparentale.

Dans l'Oise, la population des quartiers prioritaires est particulièrement jeune, avec 27 % de moins de 14 ans contre 24 % au niveau métropolitain. Cette proportion positionne le département au 6^e rang métropolitain. Comptant davantage d'enfants, la taille moyenne des ménages est plus importante et

9 % des habitants des quartiers prioritaires isariens vivent au sein d'un ménage d'au moins six personnes (8^e rang des départements). L'espace disponible par personne au sein des logements est par conséquent plus restreint qu'en moyenne nationale, notamment dans la communauté de l'agglomération creilloise. La population des quartiers de l'Oise est aussi davantage étrangère (19 %), situation source de difficultés d'insertion sociale supplémentaires. Cette proportion est deux fois plus élevée que dans les autres départements picards.

Des disparités entre les quartiers prioritaires

Dans l'Oise, les quartiers prioritaires sont principalement concentrés dans la communauté de l'agglomération creilloise et dans la communauté d'agglomération (CA) du Beauvaisis, où respectivement 45 % et 22 % de la population vit dans un quartier prioritaire (figure 2). La CA de la Région de Compiègne compte 14 % de sa population en géographie prioritaire. Les revenus médians par UC des habitants des quartiers prioritaires de l'Oise sont globalement supérieurs à ceux de l'Aisne ou de la Somme. Néanmoins, l'écart de revenus avec l'ensemble de la population est généralement plus marqué dans les territoires de l'Oise, département plutôt aisé avec un revenu médian annuel par UC de 19 830 euros. Cet écart s'avère particulièrement large dans la communauté de communes (CC) du Pays de Valois, la CC des Pays d'Oise et Halatte ou la CC du Clermontois (figure 3). Il est beaucoup plus resserré dans la CA Creilloise, car la part importante de la population vivant dans un quartier prioritaire modère le revenu médian de l'ensemble des habitants de ce territoire. Les revenus médians par UC sont le plus souvent proches entre quartiers prioritaires d'un même territoire, sauf dans la CC du Pays Noyonnais (figure 3).

La situation des quartiers du département est hétérogène, notamment par rapport à l'accès à l'emploi : le chômage frappe 20 % des actifs du quartier Les Abords du Parc à Liancourt, mais 45 % de ceux de Mont Siméon à Noyon. ■

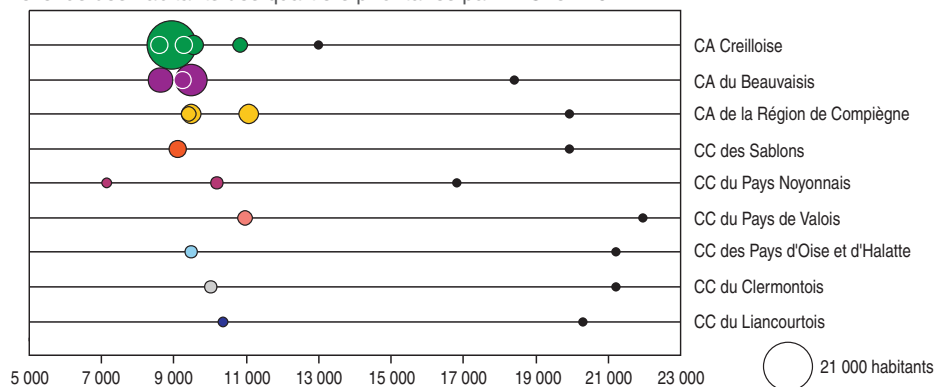
Définitions

Le revenu fiscal médian est le revenu qui divise la population en deux parties : la moitié de la population a un revenu fiscal inférieur au revenu fiscal médian et l'autre moitié un revenu supérieur.

Le seuil de bas revenus correspond au 1^{er} décile de revenu par unité de consommation de l'ensemble des unités urbaines contenant au moins une zone urbaine sensible ou un nouveau quartier prioritaire.

3 Un décrochage plus marqué des revenus des quartiers prioritaires par rapport aux agglomérations englobantes

Revenus des habitants des quartiers prioritaires par EPCI en 2011



Source : Insee, revenus fiscaux localisés 2011

Note de lecture

Chaque bulle représente un quartier prioritaire, dont la taille est proportionnelle à la population du quartier. Sa position sur l'axe indique le revenu médian par unité de consommation du quartier. Les points noirs représentent le revenu médian par unité de consommation de l'EPCI englobant. Ils permettent de mesurer l'écart de revenus entre les quartiers prioritaires et les EPCI englobants.

Par exemple, pour la CC du Pays du Noyonnais, le revenu médian des habitants du premier quartier prioritaire est de 7 140 euros par UC et celui du second de 10 170 euros par UC. Pour l'ensemble des habitants de ce territoire, le revenu médian est de 16 820 euros par UC.

Insee Picardie
1, rue Vincent Auriol
CS 90402
80004 Amiens Cedex 1

Directeur de la publication :
Amaud Degorre

Chef du service Études-Diffusion :
Danièle Lavenseau

Rédactrice en chef :
Nathalie Salomon

ISSN : 2416-8963
© Insee 2015

Pour en savoir plus

- www.gouvernement.fr/action/la-nouvelle-geographie-prioritaire
- sig.ville.gouv.fr

